

Bilan de Santé Pre-Compétitif

Examen Cardiovasculaire préalable à la pratique de l'aviron

Afin de réduire le risque de mort subite d'origine cardio-vasculaire chez le rameur, World Rowing a décidé d'appliquer les recommandations du CIO sur le bilan de santé périodique des athlètes.

La mort subite non traumatique chez un athlète est essentiellement liée (plus de 90% des cas) à une anomalie cardiaque préexistante.

Le but de ce bilan est d'identifier, le plus précisément possible, les athlètes à risque afin de les informer en conséquence.

La mort subite cardiovasculaire est définie comme suit : « mort survenant dans l'heure qui suit l'apparition des symptômes chez une personne ne présentant aucune affection cardiovasculaire préalablement identifiée susceptible d'entraîner la mort; sont donc exclues les causes vasculaires cérébrales, respiratoires, traumatiques ainsi que celles liées au dopage ».

Tous les rameurs participant aux Championnats du Monde Seniors, moins de 23 et Juniors devront avoir subi un examen médical pré-compétitif visant à faire baisser le risque de mort subite.

A partir de 2015, tous les rameurs participant aux Championnats du Monde, Championnats du Monde des moins de 23 ans, Championnats du Monde Juniors, devront avoir passé ce bilan médical.

Ce bilan comporte trois étapes :

1. La réponse à un **questionnaire médical**: ce questionnaire médical, disponible en plusieurs langues, est strictement confidentiel et sera adressé au médecin responsable de l'examen clinique avant cet examen.

[Cliquez ici pour le questionnaire \(disponible en treize langues\).](#)

2. Un **examen clinique** suivant les recommandations publiées par le CIO

1. Auscultation cardiaque

1. Fréquence / Rythme

2. Recherche de

1. souffle : systolique / diastolique

2. Clic systolique

2. Tension artérielle

3. Pouls radial et fémoral

4. Signes du syndrome de Marfan

3. Un **électrocardiogramme (ECG) à 12 dérivations**, au repos, visant à rechercher les anomalies au niveau du rythme, de la conduction ou de la repolarisation

Les patients dont les antécédents personnels sont positifs, ou qui risquent de par leurs antécédents familiaux d'avoir hérité d'une maladie cardiaque, ou dont l'examen clinique ou l'ECG est positif à l'issue de ce bilan, devront subir un examen complémentaire par un médecin spécialiste en cardiologie.

Les fédérations nationales sont responsables de la bonne réalisation de ces examens et devront certifier que tous les rameurs engagés dans les compétitions sus-citées ont passé ce bilan médical.

Pour tous les autres rameurs (masters, aviron de mer, ergomètre, loisirs...) ce bilan médical est fortement recommandé.